

Compte-rendu du conseil de l'E.E.Pu. L'Auditoire du Mardi 2 février 2021

Enseignants : Mme NOURRY, M. FOUGLE, Mme BRILLU, Mme GOURMELON, Mme MARTIN, Mme GOHIN et Mme CLESSE, Mme FIANCET, et Mme JUSSIENNE.

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme PERRUSSEL, M. VIOT, Mme HOUÉIX-KARZAZI, Mme GESLIN et M. FORTIN.

Adjointe Enfance-Jeunesse-Vie scolaire : Mme SCHINDLER.

Responsable service enfance : M. RUBAUD.

Personnes excusées :

IEN : M. LETORT.

MAIRE : M. BONNIN.

Enseignants : Mme BEASSE, Mme ABRAHAM, Mme DUFEU, M. THOMAS et M. LESSARD.

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme LE MOELLIC, Mme REHAB, Mme GAUDIN, Mme JULLIEN, Mme LEFAUCHEUR, M. TORTRAT, Mme PACHEU,

La séance du conseil s'ouvre à 17h45 et se termine à 19h45.

Les secrétaires de séance sont : Mme PERRUSSEL (pour les parents d'élèves) Mme FIANCET (pour les enseignants).

1) Validation du précédent compte rendu :

Validé à l'unanimité.

2) Test Anglais A1.

Ce test est un outil qui contribue, d'une part, à impulser une culture commune à tous les enseignants, au regard des attendus du Cadre Européen de Référence pour les Langues et des programmes, et, d'autre part à accompagner une dynamique de parcours par un suivi harmonisé des acquis des élèves.

En effet, il constitue un outil complémentaire d'aide au renseignement du LSU dans les cinq activités langagières. Cette évaluation formative au cours de cycle 3 permet d'apprécier la réalité des apprentissages à ce niveau du parcours scolaire et d'informer les professeurs de 6^e des acquis des élèves qu'ils vont accueillir.

Ce test propose en une seule passation des situations de compréhension orale, compréhension de l'écrit, expression écrite, expression orale en continu et en interaction.

En expression écrite outre la dictée, il sera demandé aux élèves d'écrire un message (phrases complètes) en référence à un modèle et de manière autonome. Ils devront être capables de s'exprimer à la première personne pour parler d'eux-mêmes et être capables de rédiger au moins 5 phrases sur un personnage présenté à l'aide d'images.

Le test aura lieu du 10 mai au 28 mai 2021.



Les écrits se feront avec les enseignants de chaque classe de CM2.

Les oraux seront pris en charge par tous les enseignants habilités en anglais.

3) Evaluations CP.

QUI ? Tous les élèves de CP	QUAND ? Fin janvier
POURQUOI ? Apprécier la progression des élèves pour les accompagner vers la réussite	COMMENT ? sur un cahier d'exercices (adapté pour les élèves en situation de handicap)

La passation se compose de 4 séances non consécutives et de 2 épreuves individuelles

 FRANÇAIS 2 séances de 10 minutes et 2 épreuves individuelles de 1 minute ^a <ul style="list-style-type: none">✓ Reconnaître des sons✓ Comprendre des phrases à l'oral et à l'écrit✓ Écrire des syllabes, des mots✓ Lire à voix haute	 MATHÉMATIQUES 2 séances de 10 minutes ^a <ul style="list-style-type: none">✓ Connaître les nombres jusqu'à 39✓ Calculer en ligne✓ Résoudre des problèmes
--	--

Période de passation des épreuves dans les écoles : du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 29 janvier 2021.

4) Travaux à l'Auditoire

Les problèmes de connexions internet sont récurrents et empêchent un bon fonctionnement de classe.

→ M. RUBAUD nous indique qu'actuellement une seule box est présente pour alimenter les 3 bâtiments. Ce qui explique les mauvaises performances. Lors des travaux des fourreaux ont été installés pour le passage de la fibre. Un nouvel informaticien, M. SANCHO, est arrivé sur Chartres de Bretagne (le 2 février). Une de ses missions sera le déploiement de la fibre afin de permettre l'interconnexion des 3 bâtiments et le raccordement au réseau de la mairie, ce qui améliorera grandement les capacités.

Absence de téléphone dans le bâtiment B + Ligne mauvaise dans le bureau.

→ Ce problème sera résolu avec la mise en place de la fibre (cf point précédent)

Les visiophones dans les classes du bâtiment B ? Le Jeudi, Vendredi quand Mme CLESSE n'est pas dans sa classe personne n'entend le visiophone.

→ Certaines réserves de parfaitement achèvement des travaux sont émises auprès de l'entreprise qui intervenait au niveau de l'électricité (dont les visiophones). Elle est recontactée régulièrement pour que les choses avancent.

Où en est la réflexion sur la structure installée dans la cour du bas (trop petite, les enfants se cognent. Il y a trop d'enfants du coup cela devient une vraie gestion pendant la récréation) ?

→ La structure est aux normes, cela va être compliqué de pouvoir revenir vers le vendeur. La seule chose qui peut être « reprochée » c'est le défaut de conseils.

Une des possibilités si la structure reste en place sera d'ajouter des modules afin de l'adapter au plus grand nombre d'élèves.

5) Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2021.

Prévisions faites en décembre 2020 :

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										12
Effectifs constatés (au 23/11/2020)	0	0	0	0	64	61	56	67	61	309
Montée pédagogique (automatique)	0	0	0	0	0	64	61	56	67	248
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	0	0	0	64	61	56	67	248
Entrées (directeur)	0	0	0	0	71	0	0	0	0	71
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (directeur)	0	0	0	0	71	64	61	56	67	319

(La prévision de l'année dernière était de 309).

Cela fait une moyenne par classe de 26.58 élèves par classe.

Effectifs actuels :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TTL
65	63	55	67	64	314

6) Organisation du temps scolaire (OTS).

Rappel du cadre règlementaire :

Pour rappel, l'OTS dite « ordinaire » est inscrite dans l'article D.521-10 du Code de l'Éducation :

« La semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées.

Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée.

La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à une heure trente. »

En 2017-2018, lors de la réflexion sur l'organisation du temps scolaire, la commune avait fait la proposition suivante :

Une semaine de 4 jours lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec les horaires suivants (identiques sur les 4 jours) :

8h30 – 12h00	14h00 – 16h30
---------------------	----------------------

Organisation validée, pour 3 ans, par le conseil d'école avec 11 voix « pour » et 3 voix « contre ».

Nous arrivons au terme de ces trois ans et la commune souhaite réinterroger cette OTS dans le cadre d'une réflexion partenariale.

4 possibilités :

- si la commune souhaite établir/maintenir une organisation ordinaire sur 9 demi-journées, soit 4,5 jours, mais réaliser une modification « à la marge » (changement d'horaire d'entrée des classes par exemple, sans remise en cause de l'organisation globale), le dossier « semaine scolaire ordinaire » contient les documents nécessaires à cette demande (annexe O-2). Dans ce cas, l'avis du Conseil d'école n'est pas obligatoire, mais la participation de ce dernier à la réflexion du territoire est fortement recommandée aux collectivités.
- Si la commune souhaite établir/maintenir une organisation sur 9 demi-journées, soit 4,5 jours, mais avec des dépassements des maxima horaires (3h30 par demi-journée et/ou 5h30 par jour d'enseignement scolaire), le dossier « semaine scolaire dérogatoire D1 » contient les documents nécessaires à cette demande (annexe D1-2).
- Si la commune souhaite établir/maintenir une organisation sur 8 demi-journées dont 5 matinées, soit une après-midi sans enseignement scolaire (hors mercredi après-midi), le dossier « semaine scolaire dérogatoire D2- 5-2 » contient les documents nécessaires à cette demande.
- Si la commune souhaite établir/maintenir une organisation sur 8 demi-journées dont 4 matinées, soit un enseignement scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le dossier « semaine scolaire dérogatoire D2-4- 2 matinées » contient les documents nécessaires à cette demande.

Dans ces 3 derniers cas, tous dérogatoires, l'avis du Conseil d'école est obligatoire : celui-ci donnant un avis favorable, défavorable ou réservé, à la proposition portée par la collectivité.

Proposition de la commune :

Maintenir une semaine de 4 jours lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec les horaires suivants (identiques sur les 4 jours) :

8h30 – 12h00	14h00 – 16h30
---------------------	----------------------

Avis des parents élus :

Concernant la consultation des rythmes scolaires :

81,7 % 4 jours

18,3 % 4,5 jours

Avis du conseil d'école :

Pour	Contre	Réservé (abstentions)
Parents élus : 4	Parents élus :	Parents élus :
Elus : 1	Elus :	Elus :
Enseignants : 9	Enseignants :	Enseignants :
Total : 14	Total :	Total : 0

L'avis du conseil d'école est donc favorable à la proposition de modification d'horaires de la mairie, avec 14 voix « pour ».

7) Projet d'école 2020-2025 :

Le projet d'école 2016-2020 arrive à son terme. Il faut maintenant réfléchir au nouveau projet.

Les grands enjeux liés à notre territoire et les valeurs de l'Ecole et de la République nous aident à avoir un cap :

la liberté, en cultivant le sens des équités

L'égalité, en soutenant toutes les perspectives d'avenir

La fraternité, en partageant les belles expériences.

Ces trois enjeux d'action éducative s'incarnent dans une alliance avec la culture, l'art, et le sport.

C'est dans cet effort de cohérence et de cohésion pour répondre aux défis actuels que le projet académique adapte ses priorités à travers 6 thématiques :

- 1 Vers le 100% EAC
- 2 L'Éducation au Développement Durable
- 3 La culture de l'orientation Brio (Bretagne réussite information orientation) *
- 4 Les cultures numériques
- 5 Le développement des partenariats économiques*
- 6 La valorisation des territoires, des cultures et des langues régionales

**Si ces deux thématiques impliquent plutôt le second degré, la culture de l'orientation se prépare néanmoins dès le plus jeune âge et contribue à la lutte contre les déterminismes.*

La démarche proposée s'envisage comme un processus participatif.

Le projet d'école devra comporter au moins 5 parties :

- **Auto positionnement et sa synthèse** : L'objectif est ici de **situer collectivement l'école au regard des enjeux et des objectifs du projet académique**. Le choix entre les quatre niveaux s'effectue au terme d'un échange **au sein de l'équipe pédagogique et pour certains items, en relation avec les partenaires, dont notamment les parents d'élèves**.
- **Au moins un enjeu collectif** (cette partie est duplicable dans le formulaire pour y insérer un deuxième, voir un troisième enjeu maximum).
- **Un objectif opérationnel qui se décline en actions**. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent concerner le même enjeu collectif.
- **Un plan de mise en œuvre intégrant plusieurs actions** découlant du même objectif opérationnel. Une actualisation du formulaire sera accessible chaque année.
- **L'approbation du conseil d'école** après échanges et consultations de l'IEN de la circonscription.

Le projet devra être finalisé pour le 3ème trimestre 2021 après présentation au 3ème conseil d'école de l'année scolaire.

Chaque partenaire a été destinataire du tableau pour l'autopositionnement.

Cet autopositionnement permet de mettre évidence certains besoins parmi les 11 objectifs du projet académique:

Viser l'excellence pour tous- Prendre en compte les différences sociales, culturelles et de genre / Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque élève/Faire partager les Valeurs de la République et former de futurs citoyens autonomes et responsables.

Lors du conseil des maitres du 27 janvier 2021 les enseignants ont précisé certains enjeux/actions :

Viser l'excellence pour tous- Prendre en compte les différences sociales, culturelles et de genre :

- X Mise en place avec l'aide de la mairie de groupes de lectures tous les soirs pour les enfants non ou peu francophones.
- X Temps fort sur l'école autour de « l'éloquence ».

Faire partager les Valeurs de la République et former de futurs citoyens autonomes et responsables :

- Former à l'exercice de la citoyenneté dans un monde ouvert et complexe :
 - X Faire un parcours « premier secours »
 - X Refaire permis vélo/piéton.
 - X Progression sur l'école sur l'utilisation du numérique (dépend du matériel à notre disposition).

- Susciter, reconnaître et valoriser l'engagement de tous les élèves :
 - X Mettre en place des éco délégués.

Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque élève :

- Renforcer l'alliance éducative avec les familles :
 - X Intervention du planning familial autour de sujets (harcèlement, inceste, internet...)
- Accompagner tous les élèves en valorisant ce qui les unit et leurs différences :
 - X Faire des actions handisport sur l'école.
 - X Echanges avec les personnes âgées (Partenariat avec EHPAD).
 - X Actions autour de la dyslexie, dysparaxie.

Positionnement de l'équipe d'animation des temps périscolaires :

L'enfant passe d'une structure éducative à une autre tout au long de la journée, de la semaine et de sa scolarité.

La relation entre les 3 univers : Famille / Ecole / Accueil Périscolaire est une nécessité. Il s'agit principalement de faciliter le passage de l'enfant d'un temps vers un autre, car ces transitions sont des facteurs importants de son bien-être. Cette attention devient même préventive pour les plus fragiles.

8) Questions proposées par les représentants des parents d'élèves

Le questionnaire a été envoyé par mail aux parents de l'Auditoire.

104 réponses

Concernant la consultation des rythmes scolaires :

81,7 % 4 jours

18,3 % 4,5 jours

Concernant le vécu du 2d trimestre

* Temps de classe :

Satisfait : 91 (88.3%)

Moyennement satisfait : 11 (10.7%)

Pas satisfait : 1 (1%)

L'école en générale :

*Enfants se sentent bien, épanouis *2*

*Problème d'hygiène des WC *2 → Avec le protocole sanitaire quelle est la fréquence de nettoyage ?*

→ Voir avec Olivier HERVAULT (réponse donnée au prochain conseil).

*Sorties d'école à 16h30 pour les 2 écoles est compliqué * 3 Le Portail de l'Auditoire ferme souvent avant 16h45 !*

→ En début d'année Florent était présent pour aider le « fléchage » accueil périscolaire. Mais les enfants connaissant maintenant bien la procédure, et les contraintes organisationnelles étant importantes, le service n'a plus jugé nécessaire d'assurer une présence, les enseignants assurant la sortie à 16h30.

La mairie annonce une « tolérance » de 15 minutes pour faciliter la récupération des enfants à Brocéliande et l'Auditoire. Sous quelle forme ? M. RUBAUD va rediscuter avec l'équipe d'animation de ce point et revient vers l'équipe enseignante.

La fcp rappelle que le portail est souvent fermé avant 16h45.

La vitesse est parfois excessive dans l'impasse grand maison.

→ Le policier municipal est très sollicité du côté Fénidan, les altercations sont nombreuses. L'arrivée d'un deuxième policier municipal à partir du 2 février pourra permettre une présence (en roulement) du côté Grandmaison.

Concernant les dispositifs COVID :

*Classe CE1 séparée des autres *2.*

→ Comme expliqué en début d'année, nous ne pouvions pas faire autrement si nous voulions éviter les brassages, du fait des décroissements et de l'orchestre à l'école.

*Cartables trop lourds avec les gourdes à rapporter de la maison. *2 → est-il possible de laisser les gourdes à l'école (avec un retour le mardi vendredi) ?*

→ Il est important de laver les gourdes tous les jours. Pour éviter de prendre trop de temps sur le temps de classe, il est plus pratique de les remplir à la maison.

Port du masque compliqué (mal aux oreilles, pb apprentissage) → avez-vous constaté des difficultés dues au port du masque ?

→ Effectivement nous avons également des difficultés à entendre les élèves, on les fait beaucoup répéter. Les séances de lecture et autour de l'apprentissage des sons sont très compliquées.

Concernant la classe :

« Absence de l'AESH qui met à mal la réussite scolaire et l'équilibre psycho émotionnel de mon enfant. Bravo et merci à l'enseignant qui s'adapte. »

→ Nous subissons aussi ces situations. Nous ne sommes pas responsables du recrutement/remplacement des AESH.

Plus de sport depuis le confinement de novembre. → Est-ce fonction des contraintes sanitaires et/ou des instituteurs ?

→ Le protocole sanitaire rend compliqué la pratique du sport scolaire : utilisation des salles, gestes barrière (nettoyage des salles, distance). La natation qui avait été maintenue jusqu'à maintenant a, elle-aussi été suspendue.

« *Les activités physiques et sportives sont interdites en intérieur. Les activités physiques et sportives sans port du masque sont autorisées uniquement à l'extérieur dans le strict respect de la distanciation physique* ». Le plan vigipirate complique la pratique extérieure sur la commune. Celui-ci reste toujours d'actualité.

« *Système de ceinture qui favorise la mise en concurrence des élèves en terme de privilèges : cela pose problème* »

→ Pour obtenir une ceinture il faut avoir un comportement correct et montrer que l'on fait des efforts (il n'y a pas de lien avec les compétences scolaires). Il n'y a pas de concurrence entre les élèves. Depuis la mise en place de ce système les classes concernées sont plus apaisées. Il y a la mise en place aussi de joker. Une discussion avec l'élève est régulière pour l'acquisition de la ceinture supérieure. Cette mise en place a été expliquée à la réunion de rentrée.

* Temps périscolaire

Satisfait : 56 (58,3%)

Moyennement satisfait 34 (35,4%)

Pas satisfait 7 (7.3%)

(Commentaires : avant le nouveau protocole sanitaire des cantines scolaires)

Concernant la cantine :

*Temps des repas trop court *3, à ce jour avec le nouveau protocole comment cela se passe horaire de début et fin de repas pour les deux services?*

→ Les enfants ont le même temps pour manger voire un petit peu plus, car chaque enfant sait où il s'assoit donc il y a un petit gain de temps. Le repas effectif est de 35-40 minutes.

Suppression de l'eau à une table car des enfants en mettaient partout, et donc les autres enfants n'ont pas pu boire → la fcpe n'accepte pas cette façon de faire

→ Il arrive que le pichet soit enlevé le temps du nettoyage et uniquement dans cette situation.

*Repas pas assez diététiques sur l'ensemble de la semaine, pas assez de fruits et légumes *2 → y a-t-il un roulement sur les repas ?*

→ L'équilibre est établi sur 4 semaines. Il est conçu par le responsable du syndicat de restauration et validé par un diététicien. Pour les fruits et légumes, il est vrai que suivant les saisons il peut y avoir moins de diversité.

Un parent qui avait alerté sur la problématique de quantité des portions du repas du midi sur la période de septembre-octobre dit que le cas ne s'est pas reproduit ce qui est positif. Mais parfois Portions sous évaluées (1/2 banane, pas la possibilité de se resservir en légumes)

→ Il existe un « grammage » officiel en fonction de l'âge des enfants. Les quantités sont donc pesées. Chaque jour de la nourriture est jetée, les enfants ont donc forcément la possibilité de se resservir. M. RUBAUD précise que les repas pris à la cantine participent à hauteur de 20% pour l'équilibre alimentaire de l'enfant. Quelques temps d'échanges sont organisés entre le responsable du syndicat de restauration, la diététicienne et les agents des services restauration et animation afin de tenir compte des remarques et continuer à améliorer les temps de repas.

Concernant le périscolaire :

*Mise en place de l'étude appréciée *2*

→ La formule a évolué. Il est possible de quitter l'étude à 17h15 lorsque les devoirs sont terminés. Les temps de 17h15 à 17h30 sont ainsi plus sereins pour les élèves qui terminent leur travail. La fcpce a demandé si une évolution de réservation sur apiclic à la semaine peut être possible. M. Rubaud précise que le logiciel ne le permet pas pour le moment.

*Structure de jeux trop petite dans la cour *2 et sentiment qu'elle n'est pas adaptée à l'âge des enfants (même si les enfants sont contents d'avoir une nouvelle structure *2)*

→ CF. Réponse point précédent.

Peu de jeux dans la cour des grands → est-il possible de rapatrier des jeux des longues hayes avec un roulement et peinture au sol et/ou structure ?

→ Il y a beaucoup de petit matériel qui ne peut pas être sorti du fait du protocole sanitaire. D'autres propositions sont néanmoins faites aux enfants, toutefois des trottinettes vont être déposées. Un aménagement de la cour fera l'objet d'une réflexion durant l'année 2021.

Manque d'activités au périscolaire et au centre de loisirs le mercredi. Ennui de l'enfant. Jeux toujours les mêmes, beaucoup de dessins. Tout dépend des animateurs présents. → quelles sont les activités mises en place (à part le dessin) sur les temps méridiens ?

Va au centre de loisirs à reculons, n'a aucun plaisir à y aller. → est-ce possible d'avoir un programme d'activités lors des vacances ?

→ Dans le cas de situations individuelles, il est difficile de répondre hors contexte et à posteriori. Ne pas hésiter à en parler avec l'équipe d'animation ou à prendre contact directement avec M. RUBAUD.

Des activités manuelles sont proposées, temps de relaxation, et prochainement une animation sera mise en place en collaboration avec le Pôle sud autour du thème du RAP et des textes des chansons.

Le protocole sanitaire n'autorise pas ou peu d'activités physiques et sportives.

Le choix de l'équipe d'animation est de ne pas proposer de programme, afin d'éviter certains comportements consuméristes.